



Lettre d'information du 12 avril 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...

Prochaine collecte des déchets encombrants - Vendredi 30 avril 2021

Vous avez un déchet encombrant et n'avez pas de véhicule adapté pour l'emmener à la déchetterie ? Contactez la mairie : secretariat@bagnols.net, en indiquant quel déchet vous souhaitez faire enlever ainsi que vos nom, adresse et numéro de téléphone. La mairie reviendra vers vous pour valider (ou non) votre demande pour une collecte le vendredi 30 avril.

Les agents techniques communaux viendront récupérer le déchet encombrant au domicile du demandeur (encombrant prêt à partir et à l'entrée de l'habitation) et le transporteront à la déchetterie à l'aide du camion communal.

Un déchet encombrant est un objet **volumineux** provenant exclusivement d'un **usage domestique** (ce service n'est pas à destination des professionnels) et qui ne peut être considéré comme une ordure ménagère ou des déchets recyclables légers (pour lesquels il y a déjà des ramasses). Par ex : parasol, réfrigérateurs, table de ping-pong, cumulus...

Fermeture bibliothèque municipale – Jours fériés

La bibliothèque municipale sera fermée samedi 1 er mai et samedi 8 mai

SIEVO

Le budget du SIEVO (syndicat intercommunal des eaux Val d'Oingt-Pierres dorées en charge de la compétence « Eau potable ») a été adopté le 8 avril 2021. Pour fin 2021 sont prévus à Bagnols des travaux sur le réseau d'eau potable situé Rue du Château.

SIVU Jean Borel

Anne LEROUX et Marine FLORIMOND, déléguées au SIVU de l'EHPAD Jean Borel pour la commune de Bagnols, assisteront lundi 12 avril au débat d'orientation budgétaire et mardi 13 avril au vote du budget du SIVU.

Appel à projets 2021-2022 « Plantation de haies champêtres »

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a identifié une action prioritaire : *Favoriser la plantation et la préservation des haies (action 4-1-13 du PCAET)*.

Ainsi, la CCBPD a lancé en 2020 un AAP, permettant d'accompagner des projets de plantation de haies sur le territoire et répondant prioritairement aux objectifs du PCAET. Cet appel à projet est renouvelé pour l'année 2021. Les projets seront sélectionnés selon leur pertinence, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée et par ordre d'arrivée.

Toute personne physique ainsi que les communes du territoire peuvent bénéficier de l'aide. [Les dossiers sont à télécharger ici](#) et à déposer avant le 1er juin à la CCBPD.

Infos – Permanence Espace Info Energie et Soliha

La CCBPD, en partenariat avec l'Espace Info Energie et Soliha, propose des permanences gratuites et sur rendez-vous pour vous conseiller sur vos projets de travaux de performance énergétique de votre logement et de travaux d'adaptation de votre domicile à la perte d'autonomie (handicap, vieillissement). [Plus d'informations ici](#).

Vote par procuration pour les élections régionales et départementales

Les prochaines élections sont prévues les 13 et 20 juin 2021.

Le ministère de l'Intérieur a ouvert la téléprocédure Maprocuration pour le vote par procuration dans le but de simplifier la démarche et de diminuer le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs du processus (électeurs, forces de l'ordre, services communaux).

Comment cela fonctionne ? L'électeur saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via [FranceConnect](#).

La validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence à 6 caractères. L'électeur se rend ensuite soit au commissariat de police, soit à la brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité.

L'Officier de Police Judiciaire (OPJ) ou l'Agent de Police Judiciaire (APJ) effectue la saisie de la référence dans un portail numérique dédié et sécurisé. Après vérification de l'identité, l'OPJ ou l'APJ valide ce qui déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant.

La mairie se connecte sur le portail Internet dédié et procède aux contrôles habituels avant de valider ou d'invalider la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.

Modalités d'accueil du public dans les centres de finances publiques

En raison du contexte sanitaire, les modalités d'accueil du public dans les centres des finances publiques du Rhône évoluent.

Ainsi, à compter du 12 avril 2021, les centres des finances publiques du département accueilleront les usagers uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi (sauf le mercredi). Vous pouvez prendre rendez-vous :

- depuis votre espace particulier sur le site impots.gouv.fr
- par téléphone au 0809 401 401
- depuis la rubrique « Contact » en bas de la page d'accueil du site impots.gouv.fr

Concerts organisés par l'association Déambule

L'association Déambule de Val d'Oingt (Saint-Laurent d'Oingt) proposera en octobre 2021 trois concerts de Juan Francisco ORTIZ en souvenir de Jacques ADRIAN, le jardinier, ancien professeur de conservatoire et concertiste de guitare classique baroque espagnole, qui organisait des conférences dans son potager biologique au cœur du Geopark Beaujolais. Les réservations s'effectuent à l'avance. [Plus d'informations ici.](#)